

Procès-verbal de la séance du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 27 janvier 2015, à 18 h00.

## **I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

**En l'absence de M<sup>e</sup> Katherine Plante, monsieur Éric Racine agit comme secrétaire général.**

**Monsieur Paul Sarrazin, président, ouvre la séance et constate le quorum.**

**Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :**

Paul Sarrazin	président
France Choinière	vice-présidente

Jeannine Barsalou  
Georgette Beauregard Boivin  
Claude Dubois  
Marc Gagnon  
Marilyne Lafrance  
Pierre Lavoie

**Sont absents :**

Éliette Jenneau  
Danny Lamoureux  
Claude Nadeau  
Marie Claude Noiseux  
Serge Poirier

Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
---------------	--------------------------------

**Sont également présents :**

André Messier	directeur général
Eric Racine	directeur général adjoint et secrétaire général en remplacement
M <sup>e</sup> Ghislain Boutin	directeur général adjoint, Service des ressources financières et matérielles
Kathlyn Morel	directrice générale adjointe, Services éducatifs
Guy Tardif	directeur, Service des technologies, de l'information et de l'organisation scolaire

## 09CE1415-017 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Claude Dubois

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

## **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

### 09CE1415-018 **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavoie et appuyé par madame Marilyne Lafrance

**D'ADOPTER** avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2014 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

**4. SUIVIS DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX**

**4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 DÉCEMBRE 2014**

Aucun suivi.

**5. RÈGLEMENT 4 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES**

09CE1415-019

**5.1 RÈGLEMENT HORS COUR**

**CONSIDÉRANT** les événements survenus à l'École Massey-Vanier à l'automne 2011 et le vandalisme des terrains sportifs ;

**CONSIDÉRANT** la poursuite intentée par le service du secrétariat général et des archives de la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* afin que la commission soit indemnisée pour les dommages matériels subits ;

**CONSIDÉRANT** le projet d'entente de règlement hors cour intervenu entre les procureurs de la Commission scolaire et le procureur du défendeur ;

Il est proposé par monsieur Marc Gagnon et appuyé par madame Marilyn Lafrance

**DE DÉLÉGUER** le Directeur général à conclure au règlement hors cour, selon les modalités présentées.

Adopté à l'unanimité.

**6. CONSENTEMENT MUTUEL**

Nil.

**7. COMMUNICATION ET APPUI**

Nil.

**8. AUTO-ÉVALUATION**

*En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?*

Aucune.

09CE1415-020

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par monsieur Marc Gagnon et approuvé par monsieur Claude Dubois

**DE LEVER** la séance à 18 h 12.

Adopté à l'unanimité.

---

Président

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"

---

Secrétaire général

"

"

"

"

"

"

"

"

"

"